

LE SEIZIEME CENTENAIRE DE L'EDIT DE MILAN



'EST le 28 octobre 312, que l'empereur Constantin, victorieux de Maxence à la bataille du pont Milvius, à Rome, se convertit à la foi chrétienne. Après trois siècles de persécution, qui avaient fait des milliers de martyrs, l'Évangile obtenait enfin droit de cité dans l'empire romain. Par l'édit de Milan, promulgué en 313, Constantin proclamait la liberté du christianisme.

Ce grand événement, qui assurait à l'Église le droit de travailler sans entraves à la conversion des âmes, méritait d'être solennellement commémoré à l'occasion de son *seizième centenaire*.

A Rome, l'association de la Sainte-Croix et le *Collegium cultorum Martyrum* en ont pris l'initiative, et le Saint-Père vient d'approuver formellement la pensée d'inviter les catholiques du monde entier à célébrer un fait qui, précédé de la glorieuse victoire de Constantin sur Maxence, marqua pour l'Église le premier de ses triomphes, aussi nombreux que les persécutions, et qui l'ont accompagnée et l'accompagneront jusqu'à la fin des temps.

Pour que l'initiative ait plein succès, le Saint-Père a nommé un conseil supérieur, dans lequel il a fait entrer six secrétaires pour les diverses langues. Le secrétaire français est le R. P. Emmanuel Bailly, général des Assomptionnistes, si heureusement connu au Canada.

De la sorte, le centenaire de la victoire de la Croix sera, comme le désire Sa Sainteté, une solennelle manifestation de foi et une pressante invitation pour tous les catholiques de se resserrer toujours davantage autour du Saint-Siège apostolique, où se trouvent pour tous le salut, la vie et l'espoir d'une glorieuse résurrection.